

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VII^e VOLUME

N^o 15



MARS

1878

—
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, v. co-président.
M. Bruiet, secrétaire-général-adjoint.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
M. M. Minguet et Frémy, vice-présidents.
M. Thirion, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
M. M. Cossin et Jassemis, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Bery, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Deshais père, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M. de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : M. M. Deslandes — Tassin. — Simon Compiègne. —
Fontaine. — Barré. — Testard. — Daguët. — Réhry. — Cosson.
— Reusse. — Félix Dupuis. — Masson.
Baron : M. Vramant, président.
Béthisy : M. Turlin, délégué.
Betz : M. Roblin, président.
Chantilly : M. Petit, président.
Ermenonville : M. M. Martin, président, — Thiénard fils délégué.
Nanteuil : M. M. Dubois, président, — Benoit, délégué.
Plailly : M. Chantrier, délégué.
Pont : M. M. Palmer, président, — Laverge, délégué.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 3 MARS 1878. — PRÉSIDENTENCE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte 2 h. 1/2. Le procès-verbal de la
séance précédente est adopté sans opposition. Un membre
nouveau est admis à l'unanimité.

Une longue table en avant du bureau est garnie de
poires et pommes provenant des cultures du jardin d'ex-
périences de la Société, divisées en 31 lots destinés à être
tirés au sort à l'issue de la séance. La beauté et la variété
de ces fruits, ainsi que leur parfait état de conservation,
font honneur aux soins éclairés du jardinier-professeur
M. Dubarle.

M. le Secrétaire-Général procède au dépouillement de
la correspondance, qui se compose des pièces ci-après :

1° Une lettre de M. Lecocq-Dumesnil, membre de la
Société et trésorier-adjoint de la Société centrale d'hor-
ticulture de France, annonçant qu'il est allé prendre con-
naissance du testament de notre regretté collègue M. le
docteur Pigeaux, et qu'il est en mesure d'affirmer que
les Sociétés Centrale de France, de Beauvais, de Senlis,
de Clermont et de Compiègne y sont portées chacune
pour un titre de rente perpétuelle de 20 francs; le testa-
ment, à la vérité, a donné lieu à un procès, mais ces
différentes libéralités ne sont pas l'objet de la contesta-
tion.

2° Une lettre de M. Testard, jardinier-chef du domaine
de Chantilly, proposant d'adopter une mesure en vertu

SHAS



000000003541

de laquelle M. le Jardinier-Professeur de la Société serait chargé, moyennant entente avec les différentes communes de l'arrondissement, de la plantation et de l'entretien du jardin de la maison d'école, lequel servirait à donner des leçons aux élèves. — L'assemblée, frappée de l'utilité de cette proposition, mais comprenant les difficultés probables de son application, en renvoie l'examen au Conseil d'administration, avec une chaude recommandation.

3° Une lettre de M. Jazé, horticulteur-pépiniériste à Senlis, membre de la Société, lequel adresse à M. le Président sa démission, au cas où la Société ne mettrait pas un terme à une soi-disant concurrence faite par M. le Jardinier-Professeur aux producteurs d'arbres de l'arrondissement. — Pour ce qui est de la démission, datée du 24 janvier, aux termes du règlement elle ne saurait être admise pour l'année courante. Quant aux réclamations commerciales de M. Jazé, l'assemblée, considérant que le Conseil d'administration de la Société, dans sa réunion du 29 juillet dernier, en a déjà été saisi et ne les a pas reconnues fondées, passe à l'ordre du jour.

4° La dernière livraison du Jardin fruitier du Muséum.

5° Le prospectus d'une publication nouvelle, *Recueil des lois, décrets et documents relatifs à l'Agriculture et à l'Horticulture*. — Renvoyé au Conseil d'administration.

6° Le prospectus et prix-courant des étiquettes en zinc fabriquées par M. Girard-Col à Clermont-Ferrand.

7° Le volume de 1876 des comptes-rendus de la *Smithsonian Institution*.

8° Un exemplaire d'une brochure publiée par M. Frémy, vice-président, et dont il fait hommage à la Société, intitulée : *Du droit de destruction des animaux nuisibles*. — Sur l'invitation de M. le Président, M. Cagny accepte d'en faire un compte-rendu pour le bulletin.

9° Le procès-verbal ci-après :

SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 10 JANVIER 1878. — PRÉSIDENTE DE M. ...

M. COUTARD, pour cardons, choux de Bruxelles, céleri plein blanc, céleri rave, carottes, chicorée, scarole, barbe de capucin et pissenlit, obtient une *Mention très honorable*.

L'assemblée décide que, n'étant pas en nombre, elle ajourne à sa prochaine réunion le renouvellement de son Bureau.

M. Jassem, secrétaire, donne lecture des Extraits de *Journaux et Bulletins horticoles*. Diverses observations sont faites à ce propos par les membres présents : — Au sujet du *Doryphora decem lineata*, M. CAGNY annonce que, plus heureuse que la nôtre, la Société d'agriculture a reçu de M. le Ministre le tableau contenant la description de cet insecte et les instructions concernant sa destruction ; il ajoute que nos collègues au surplus pourront le consulter, vu que la Société d'agriculture a décidé qu'il serait exposé dans la salle commune des réunions. — M. THIRION rappelle l'intéressante conférence faite naguère par M. Dudoüy ; il insiste sur les bons résultats qu'a donnés le *Floral* dans la culture des plantes en pots ; mais il croit que les engrais chimiques sont appelés à jouer un rôle très important dans la culture de pleine terre, comme succédanés du fumier, lequel devient de plus en plus rare et de plus en plus cher ; en conséquence, il croit qu'il serait intéressant d'organiser, dans le jardin de la Société, une série d'essais destinés à éclairer les

praticiens et les amateurs sur l'utilité de cet agent fertilisant et sur les conditions de son emploi; M. Dubarle ayant accepté de diriger ces essais sous le contrôle de la Commission administrative du jardin, l'assemblée autorise le Bureau à acquérir de M. Dudoüy une quantité suffisante de *floral* qui sera mise à la disposition du Jardinier-Professeur.

M. Cagny, en qualité de Secrétaire de la Société d'agriculture, informe le Bureau de la date prochaine du Concours agricole qui aura lieu à Boran, dans la première quinzaine de juin 1878 — Le Conseil d'administration aura à examiner la possibilité pour la Société de se joindre à cette manifestation; toutefois plusieurs membres font remarquer dès à présent qu'il n'existe plus de section dans ce canton. A ce propos, M. Thirion expose que M. Dubarle doit se rendre à Saint-Leu-d'Esserent le mercredi 13 du courant, et il croit savoir qu'un certain nombre d'habitants de cette commune assisteraient volontiers à une leçon donnée par lui: en conséquence il est autorisé par l'assemblée à en avertir M. le Maire de Saint-Leu, et à provoquer pour ce jour-là une réunion d'amateurs et de jardiniers.

M. le Président annonce qu'il a à présenter à l'Assemblée dix nouveaux sociétaires, dont plusieurs, habitants de Pont et des environs, ont manifesté l'intention de reconstituer la Section qui a existé déjà dans ce canton, et que, en conséquence, lors de la prochaine leçon de M. Dubarle, qui aura lieu le dimanche 24 mars, il se transportera à Pont, accompagné de quelques membres du Bureau central.

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la loterie.

Membre admis dans la séance du 3 Mars 1878.

M. VENON (Auguste), jardinier à l'hospice de Chantilly.

L'Horticulture et les Engrais chimiques ⁽¹⁾

PAR M. JULES GODEFROY.

Les plantes à larges feuilles, qui évaporent une grande quantité d'eau, absorbent très-rapidement les engrais chimiques qu'on leur fournit par arrosage; nous avons fait voir combien, dans du sable inerte, se développent les racines; les tiges d'ailleurs s'accroissent dans la même proportion; il en résulte que les plantes traitées au *floral* poussent plus vite que celles qui viennent dans la terre la plus fertile.

Depuis la publication de nos articles, 11 octobre et 22 novembre 1877, il nous a été fait quelques objections; il est possible, nous disait-on, qu'on fasse pousser des végétaux dans du sable; peut-être même certaines plantes donneront-elles des fleurs, mais il n'est pas sérieux de prétendre qu'elles pourront se reproduire indéfiniment. Les plantes de serre, qui ont besoin de chaleur, de soins spéciaux, de terreau bien approprié pour les rempotages, de terre de bruyère, ne tarderont pas à périr.

Rien n'est plus facile que de réfuter ces observations purement empiriques.

Depuis un certain nombre d'années, en grande culture,

(1) Cet article est extrait du *Journal d'agriculture pratique*.

dans des terrains même très-pauvres, on a employé des engrais chimiques au moyen desquels la végétation a opéré toutes ses phases.

Lorsque le temps a été favorable, c'est-à-dire lorsque les engrais ont trouvé dans le sol assez d'humidité pour leur dissolution, les résultats ont été très-satisfaisants. Les grains, les racines, les tubercules sont arrivés à maturité aussi bien et souvent mieux qu'avec le fumier. Pourquoi en serait-il autrement avec le floral qui fournit l'engrais dissous et immédiatement assimilable?

Nous avons vu en août, dans le jardin d'expériences de M. Dudouy, des pois en fleurs dont la semence provenait d'une récolte faite un mois auparavant; en sorte qu'en 1877, il a fait deux récoltes de pois sur le même terrain.

A la même époque nous avons remarqué des tomates parfaitement mûres et dont les fruits, très-gros et d'un rouge éclatant, témoignaient de la vigueur de la plante; on ne peut pas dire que l'emploi des engrais chimiques nuise à la fructification.

Quant aux plantes arborescentes, l'effet produit est le même; nous avons vu des poires et des pommes qui ne paraissent nullement souffrir; la seule remarque que nous ayons faite, c'est qu'elles étaient plus avancées de quinze jours que les mêmes espèces des jardins environnants.

Il n'y a donc pas de doute possible : avec les engrais chimiques en arrosage on obtient des produits précoces et qui mûrissent dans d'excellentes conditions.

Voyons maintenant ce qui se passe pour les plantes de serre : Ordinairement, on fait vers la fin d'août des boutures que l'on force dans des bâches à chassis pour les

rempoter vers le mois de novembre et les rentrer dans la serre. Eh bien, avec l'engrais liquide, on peut faire les boutures à la fin de la saison, les piquer directement soit dans du sable, soit dans de la terre ordinaire; avec les arrosements au floral, la végétation ne s'arrête pas un instant, les boutures restent d'un beau vert et jettent bientôt leurs racines. Nous en avons fait l'expérience, au mois de novembre dernier, sur un certain nombre de boutures de géraniums; pas une feuille ne s'est flétrie, les plantes ont un aspect très-vigoureux et un éclat métallique qui les fait distinguer à première vue de celles qui sont traitées à la manière ordinaire.

Voici un extrait d'une lettre écrite par un horticulteur de la Normandie qui confirme nos expériences. M. Thinard se sert du floral depuis cinq ans et il en a obtenu de merveilleux résultats.

« J'ai cultivé, dit-il, dans des pots de 0^m20 de diamètre des bégonias à feuillage qui ont atteint jusqu'à 2^m50 de circonférence et 0^m80 de hauteur. Il étaient repotés dans de la mousse verte, sans un atome de terre de bruyère. En les dépotant, on voyait leurs racines d'un blanc rosé entrelaçant leur motte de mousse fraîche et lançant des milliers de spongioles dans toutes les directions. La végétation était si rapide qu'on aurait cru voir circuler la sève à travers leurs tiges transparentes...

« J'ai obtenu, grâce au floral, dans des pots de 0^m14 de diamètre, des coleus de plus d'un mètre d'élévation... Pour les légumes, même succès. On obtient avec le floral, sans addition d'autre engrais, dans une terre aussi épuisée que possible, d'aussi beaux produits que dans le sol le plus riche avec du fumier.

« J'ai gardé pendant plusieurs mois deux Bégonias Weltoniensis dans des pots de 6 centimètres de dia-

mètre. Leurs tiges étaient devenues aussi grosses que les pots, les racines ne trouvant plus de place, avaient fini par remonter à la surface et étaient redescendues, en se collant aux parois extérieures des pots dans une terrine remplie de mousse que j'avais soin d'entretenir fraîche. »

Voilà donc un fait acquis : on peut, par des arrosages avec de l'eau chargée de sels nutritifs, cultiver des fleurs et même des légumes, et supprimer la terre de bruyère et le terreau dans la plupart des cas.

C'est là un avantage qui n'est pas à dédaigner. A part l'économie de temps, puisqu'on peut supprimer les rempotages (la nourriture étant donnée successivement, la terre ou le sable des pots ne s'épuisent pas et n'ont pas besoin d'être remplacés), il y a également une économie d'argent, surtout dans les environs de Paris, où le fumier et la terre de bruyère se paient un prix très-élevé.

Un mètre cube de terre de bruyère, pesant 650 kil. se vend 22 fr.

Si la terre est bonne, un mètre cube dose, moyenne de trois analyses :

Azote	1 k. 300	à 2 f. 50	le k. 3 f. 25
Acide phosphorique (<i>non soluble dans l'eau</i>)...	0. 320	— 0. 50	— 0. 15
Potasse	0. 760	— 0. 60	— 0. 45
Chaux	9. 310	— 0. 10	— 0. 93
	Total.....	4.	78

Ainsi voilà une matière dont la valeur fertilisante, qui sera épuisée en moins de trois ans, est de 4 fr. 78, et se paie 22 fr.

Supposons, pour faciliter la comparaison, qu'on étende cette terre de bruyère dans des chassis de 1 mètre de large, sur une épaisseur de 0^m20; on aura 5 mètres super-

ficiels. Chaque mètre représentera une valeur fertilisante de 0 fr. 95, payée en réalité 4 fr. 40.

Supposons d'un autre côté qu'on dispose de la même manière un mètre cube de sable fin qui coûte 4 francs; chaque mètre superficiel à 0^m20 de profondeur reviendra à 0 fr. 80.

Les arrosages au floral, à raison de deux par semaine, avec de l'eau contenant un millième d'engrais, occasionnent une dépense de 400 fr. par hectare, soit 0 fr. 04 par mètre carré ou 0 fr. 12 pour les trois ans.

On aura donc dépensé 0 fr. 92 par mètre et par an au lieu de 4 fr. 40; la végétation sera plus rapide dans le second cas, et à la deuxième période de trois ans, on pourra négliger le prix du sable qui ne s'épuise pas, puisqu'il reçoit sans cesse de l'engrais.

Si, au lieu de se servir de sable, on emploie la terre même du jardin, on peut également ne pas tenir compte de cette valeur; quant aux autres frais, ils sont les mêmes, puisqu'il faut arroser aussi bien la terre de bruyère avec de l'eau pure que le sol ordinaire ou le sable avec de l'eau floralisée.

Cette méthode de culture permet en outre de régler la végétation, en tenant toujours compte, bien entendu, de la puissance évaporatrice des plantes et en ayant soin de ne pas leur faire absorber une trop grande quantité de sels minéraux. On peut ainsi, et à volonté, développer les tissus d'un végétal ou activer sa fructification suivant qu'on augmente, dans l'engrais liquide, la proportion d'azote ou la dose d'acide phosphorique.

Il est à remarquer d'ailleurs que, dans la même plante, et à l'encontre des autres éléments minéraux, l'acide phosphorique peut entrer en progression croissante jusqu'à des quantités assez considérables, pourvu toutefois

que la proportion d'azote reste avec l'acide phosphorique dans le même rapport croissant.

Les Anglais, qui sont toujours nos précurseurs dans l'application des progrès agricoles, ont parfaitement saisi l'importance de cet engrais pour l'horticulture, aussi introduisent-ils déjà d'assez grandes quantités de floral, grâce à l'initiative de MM. Sutton père et fils, les grands négociants en graines, dont la maison a, de l'autre côté du détroit, une très-grande renommée, et qu'on ne peut comparer qu'à celle qui est dirigée si brillamment à Paris par notre savant collègue, M. Vilmorin.

Les choses ne vont pas aussi vite en France et les découvertes les plus incontestables ont besoin de la consécration du succès avant de conquérir leur droit de cité.

C'est ainsi qu'à l'une des dernières séances de la Société d'horticulture, M. Dudouy ayant présenté plusieurs plantes cultivées dans du sable inerte au moyen d'arrosages, n'a rencontré tout d'abord que l'incrédulité la plus complète. Il a soumis ces plantes à l'examen d'un comité qui, au premier aspect, a exprimé l'opinion que les plantes avaient été très-récemment placées dans le sable et qu'il était impossible de conclure qu'elles y eussent accompli une phase quelconque de leur végétation.

Cette réserve fait honneur à la prudence des membres du comité; cependant, sur la demande de deux membres de la Société, deux nouvelles commissions furent nommées pour aller à bref délai visiter le jardin d'expériences de M. Dudouy, à Saint-Ouen-l'Aumône.

Cette fois, les conclusions ont été toutes différentes. Frappés des résultats qu'ils avaient vus, les membres de ces deux commissions ont déclaré d'abord que les faits qu'ils avaient sous les yeux étaient parfaitement indéniables; en outre, pour donner à leur étude une consé-

cration officielle, ils ont décidé que des expériences comparatives seraient faites parallèlement par M. Dudouy et par les soins des membres de la Société.

Pour marcher d'un pas lent à la recherche de la vérité, on n'en arrivera pas moins sûrement.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Bouturage des Bégonias tubéreux, par M. MAIL. — J'ai coupé de jeunes rameaux longs de 5 à 10 centimètres, au-dessous d'une feuille, et les ai mis dans de petites bouteilles remplies d'eau, ainsi que cela se fait lorsqu'il s'agit de boutures de lauriers roses, et que j'ai placées dans une serre, en ayant soin qu'elles soient toujours pleines. Un mois après, ces boutures étaient enracinées. (Revue horticole).

Récépage de la vigne, par le système de M. CRAPOTTE. — Pour rajeunir sa vigne et avoir toujours de beaux et bons raisins en quantité suffisante, M. Crapotte procède au récépage des vieux pieds. Il a abandonné le couchage qui a des inconvénients et ne donne pas d'aussi bons fruits de garde. Il taille en palmette, à trois yeux le brin principal; les deux premiers yeux forment les coursonnes et le troisième le rameau de prolongement. En concentrant la sève vers la base, cet habile praticien obtient de nouveaux rameaux et choisit celui qui est à sa convenance, le plus rapproché du sol, et même dans le sol s'il s'en trouve; il le taille à trois yeux comme le précédent qui garnit déjà la moitié de la hauteur de mur, et il l'accrole au brin principal de manière que ses feuilles en protègent la charpente contre l'ardeur du soleil. Ce rameau

de la base, n° 2, destiné à garnir le bas du mur, produit des fruits à la deuxième ou troisième année. Pour éviter la confusion, M. Crapotte supprime les coursonnes du brin principal, dont celles du n° 2 prennent la place ; il procède ainsi jusque vers la moitié de la hauteur du mur. Le brin principal qu'il a continué d'attaquer en atteint alors le sommet. De cette façon le mur se trouve complètement garni de jeunes sarments produisant de belles grappes et de beaux raisins. M. Crapotte obtient encore, vers la base, par suite de la concentration de la sève produite par ses tailles courtes, un troisième rameau qu'il appelle *rameau d'avenir*, et, quand il s'apercevra que le brin principal ne donnera plus en vieillissant d'aussi beaux produits, ni en aussi grande quantité, il le recépera à sa base au-dessus de l'empâtement du brin n° 2, en ayant soin de recouvrir la cicatrice par une petite butte. Le brin n° 2 deviendra alors brin principal, et le rameau d'avenir deviendra brin n° 2. En suivant cette méthode le mur sera toujours garni et en plein rapport, et la vigne rajeunie sans perte de produits. Il ne taille ses branches coursonnes qu'à un œil franc et la sous-bourre. Il ne cultive dans ses plate-bandes aucun légume ; les arrosages qu'il serait dans l'obligation de faire entretiendraient l'humidité et nuiraient à la qualité du raisin. Les plate-bandes ne sont jamais labourées, un bon binage suffit ; elles sont couvertes d'un bon paillis, renouvelé par moitié tous les ans en alternant. Le raisin, gros, d'une belle couleur, d'un goût supérieur et ne laissant pas échapper de jus sous la pression, est avantageusement connu et recherché. Le prix de vente se tient au cours le plus élevé : partant la culture en est avantageuse et rémunératrice.

(Le Nord-Est).

Ordre du jour de la Séance

DU 7 AVRIL 1878.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Adoption du procès-verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Conférence.

Tirage de la loterie.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 31 MARS, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Évêché.

Avis. — MM. les Sociétaires qui sont dans l'intention de prendre part au Concours annuel de bonne culture sont priés de demander la visite de leur jardin avant la séance du mois de mai prochain.

Leçons d'Horticulture

AVRIL 1878.

- Senlis* : Dimanche 7, à midi 1/2, au jardin de la Société.
- La Chapelle* : Lundi 8, à 10 h. du matin, chez M. Lecocq-Dumesnil.
- Survilliers* : Lundi 8, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Apremont* : Jeudi 11, à 9 h. du matin, à la mairie.
- Creil* : Jeudi 11, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Gallé.
- Baron* : Dimanche 14, à 10 h. du matin, à la mairie.
- Nanteuil* : Dimanche 14, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Crépy-en-Valois* : Jeudi 18, à 10 h. du matin, à la mairie.
- Betz* : Jeudi 18, à 3 heures de l'après-midi, chez M. Roblin.
- Verberie* : Dimanche 21, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Ermenonville* : Jeudi 25, à 10 h. du matin, à la mairie.
- Plessis-Belleville* : Jeudi 25, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Fleurines* : Dimanche 28, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
- Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 28, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Palmer.